VAE Validation des acquis de l'expérience
www.vae.chlorofil.fr
VAE de l'enseignement technique agricole

L'activité VAE au CFPPA des Pyrénées Atlantiques

Points de vue de la directrice du centre et de deux accompagnateurs

Marie-Claude Chauveau, directrice du centre

Les activités liées à la VAE restent marginales, alors que cette voie de certification représente un enjeu fondamental et c'est là tout le paradoxe. Dans ces paysages de montagne, les transports restent compliqués et l'accès à la formation ne va pas de soi, notamment pour les personnes qui ont déjà des activités de nature agricole, un quotidien contraint par l'élevage, la traite des animaux. La VAE permet aux populations de faire reconnaître leurs compétences et de suivre si besoin des parcours de formation sur des durées courtes. Les besoins sont repérés, le potentiel existe mais nous n'avons pas encore trouvé les réponses adaptées.

Aujourd'hui, sur 17 emplois à temps plein, l'activité liée à la VAE ne représente que 0,60 ETP. La principale difficulté est de trouver un modèle économique garantissant la rentabilité de l'accompagnement. Il arrive régulièrement que l'accompagnateur et le candidat fassent l'un et l'autre quatre heures de route dans la journée pour se rencontrer. Dans ces conditions, le financement de l'accompagnement VAE ne couvre pas les frais engagés par le centre. Les modalités d'accompagnement à distance apportent une réponse mais partiellement.

Nous avons certes à progresser sur la manière de présenter nos devis et de justifier nos prestations auprès des financeurs, mais il faut, en contrepartie, que soient pris en compte les surcoûts liés aux contraintes logistiques.

Malgré cette difficulté économique, le CFPPA poursuit son engagement pour développer la VAE et a demandé à une nouvelle formatrice de se former à l'accompagnement VAE dans le cadre du Programme National de Formation des personnels en 2011.

Jacques Peyre, formateur et accompagnateur VAE

"La dynamique liée à l'installation persiste dans le département des Pyrénées Atlantiques. La démarche VAE est entrée dans les usages des jeunes agriculteurs qui veulent accéder à la capacité professionnelle. Elle concerne les systèmes dominants du département et les systèmes plus divers (maraîchage, élevage de chevaux).

J'ai accompagné dix-neuf personnes depuis septembre 2010 : treize hommes et six femmes. Parmi eux, seize candidats sont inscrits au BP REA, un au BP Horticulture. Quinze candidats sont financés par VIVEA, quatre par le FAFSEA.

Après avoir tenté l'accompagnement collectif de plusieurs candidats lors du démarrage de leurs démarches, je ne pense pas renouveler l'essai. Si les candidats ont tous des expériences en élevage et préparent un dossier pour le même diplôme, la singularité de leurs parcours et surtout les conditions dans lesquelles ils engagent cette démarche, m'obligent à immédiatement individualiser l'accompagnement.

J'ai repéré trois catégories de candidats :

- *des candidats autonomes, organisés, avec lesquels l'accompagnement est aisé lorsque la méthode de travail est comprise et respectée. Je pense particulièrement aux conjointes d'exploitants et aux candidats avec un niveau de formation de niveau équivalent à supérieur à BAC+2 ;*
- *des candidats très préoccupés par leur travail. Ils argumentent sans cesse qu'ils manquent de temps et il est difficile de les*

•••

eduter éducation et développement professionnel

Enseignement agricole 100% nature

amener vers un travail d'analyse approfondi de leur expérience et de le présenter par écrit ;
– des candidats dont la démarche s'inscrit dans un parcours de vie accidenté et pour lesquels il faut d'abord comprendre la situation des individus avant de pouvoir proposer un protocole. Je pense, par exemple, aux enfants d'exploitants qui ont peu étudié et aidé très vite sur l'exploitation et qui se retrouvent démunis quand la maladie ou le décès des parents les oblige, en peu de temps, à prouver leur capacité à devenir responsable d'exploitation afin de pouvoir poursuivre l'activité. Ces situations complexes au niveau humain perturbent l'analyse de l'expérience professionnelle.

Jacques Peyre

Sophie Keuftérian, formatrice et accompagnatrice VAE

La VAE dans les Pyrénées Atlantiques est complètement rattachée à la question de l'installation des agriculteurs. La plupart des demandes de VAE (95 %) portent sur le BP REA. Les populations ont bien compris que cette voie de certification était complémentaire par rapport à celle de la formation continue et qu'elle pouvait fournir une réponse adaptée auprès des actifs ne pouvant se libérer pour suivre une formation en centre. Les conjoints collaborateurs apprécient la formule ainsi que les aides familiaux lors du départ à la retraite de leurs parents agriculteurs. Une autre catégorie de candidats à la VAE est constituée par des exploitants qui se sont installés sans avoir demandé des aides et qui, après plusieurs années, recherchent la capacité professionnelle pour bénéficier d'aides, de prêts jeunes agriculteurs et ainsi moderniser leur outil de travail.

Quand l'alchimie s'opère entre l'accompagnateur et le candidat, la VAE prend toute sa mesure. Dans ce cas, le candidat adhère complètement à la formule : il décrit son activité, explique comment il fait et les raisons qui l'ont amené à procéder de cette manière. Le travail d'une séance à l'autre est approfondi, complété et argumenté. Ce travail important aboutit à une analyse, à un état des lieux de la situation qui dépasse largement ce que le candidat pensait être en mesure de produire et il suscite de nombreuses interrogations sur sa pratique.

La portée de l'accompagnement reste toutefois plus limitée :
– lorsque le candidat refuse d'analyser un domaine (par exemple celui de la comptabilité parce qu'il ne veut pas écrire à ce sujet) : cette attitude inhibe le travail d'analyse ;
– lorsque le candidat a déjà réalisé une analyse personnelle de sa pratique professionnelle et qu'il ne veut pas la réitérer : cela arrive chez les personnes plutôt proches de quarante ans, avec beaucoup d'expérience souvent déployée dans des conditions difficiles.

Sophie Keuftérian

Pour toute demande d'information complémentaire concernant cette action, vous pouvez contacter :

DRAAF Aquitaine

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'ALIMENTATION DE LA PÊCHE DE LA RURALITÉ ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Catherine Bielli

51, rue Kieser
33077 Bordeaux

Tél. 05 56 00 42 62

CFPPA des Pyrénées Atlantiques

Marie-Claude Chauveau
Jacques Peyre

Route du Lycée Agricole
64121 Montardon

Tél. 05 59 33 15 20

CFPPA des Pyrénées-Atlantiques

Sophie Keuftérian

Antenne d'Ostabat
Mairie
64120 Ostabat

Tél. 05 59 37 87 83

eduter
éducation et développement professionnel

Réalisation Eduter
Site de Marmilhat -Sept. 2011
40A1-493